

folleto

R R O S C H O W S K Y, A. ROBERTSON

LA CRÉATION D'UN JARDIN D'AGRÈMENT SUR LA CÔTE  
D'AZUR,

"La Petite Revue Agricole et Horticole", s. d.

Reg: 144



# La Création d'un Jardin d'agrément sur la Côte d'Azur

PAR

le Docteur A. ROBERTSON PROSCHOWSKY

Jardin d'Acclimatation : « Les Tropiques », Chemin des Grottes, Sainte-Hélène, Nice



JARDÍ BOTÀNIC MARIMURTRA  
Estació Internacional  
de Biologia Mediterrània

Si on doit créer un jardin sur un terrain bien exposé, à pente faible et contenant une épaisse couche de terre végétale, la tâche n'est pas difficile comme exécution ; et, pourvu qu'on possède les connaissances nécessaires pour choisir judicieusement les espèces à planter, on peut être certain d'un succès complet.

Toute autre est la situation, quand on doit créer un jardin sur un terrain mal exposé, à pente rapide et ne contenant que très peu de terre végétale. Sans doute, il n'est pas à conseiller à personne de choisir un tel terrain pour un jardin d'agrément surtout pour un jardin d'essai, car si on veut essayer de nouvelles plantes, c'est bien le moins à faire que de leur offrir les conditions d'existence les plus favorables du pays. Pourtant, on peut se trouver dans un cas où l'on n'a pas le choix, et il s'agit alors de tirer le meilleur parti qu'on peut de la situation.

Tout le monde sait que sur la Côte d'Azur, où il existe si peu de terrains à plat, c'est la pente vers le Midi ou vers l'Ouest qui est préférable, et, par beaucoup, la pente vers le Midi. Une pente vers l'Est est peu favorable, parce que le soleil n'y chauffe pas l'après-midi, et que, le soir venu, le sol est déjà assez refroidi, tandis qu'il est essentiel que le sol se trouve chauffé le soir, pour ne pas trop subir le refroidissement de la nuit. Un autre inconvénient de l'exposition d'un terrain à l'Est est le fait que les premiers rayons du soleil y donnent de suite le matin, quand les plantes ont pu être exposées à une gelée plus ou moins forte pendant la nuit, et tout le monde sait combien désastreux est le dégel causé par les rayons du soleil, comparé avec le dégel graduel par l'échauffement de l'air ambiant. Cet inconvénient est tel que, pour certaines plantes, une pente au Nord, où le soleil n'arrive pas du tout pendant l'époque de l'année quand des gelées sont à craindre, est même pré-

férable à l'exposition à l'Est : mais, en général, très peu de plantes des pays chauds s'accoutument à l'existence, sur la Côte d'Azur, à l'exposition au Nord, où la chaleur est insuffisante. Si on n'y avait le choix, pour son jardin, qu'entre une pente au Nord et une pente à l'Est, il ne faudrait même pas hésiter. On peut encore arriver, comme nous allons le voir, à créer un jardin à l'aspect dit « tropical » sur une pente à l'Est, en prenant des précautions quand on arrange le terrain, tandis que ceci est impossible quand le terrain est à pleine exposition du Nord, où même les palmiers les plus rustiques se développent peu ou pas du tout.

Mais avant de parler de la création d'un jardin sur la Côte d'Azur dans ces conditions défavorables, faisons quelques brèves réflexions au sujet des jardins d'agrément.

Beaucoup a été publié au sujet de la question de savoir jusqu'à quel point on peut créer un jardin à aspect « naturel ». Un célèbre architecte-paysagiste anglais, M. Robinson, grand amateur des plantes, a publié un ouvrage très connu, *The wild garden*, « le Jardin sauvage », où il préconise de laisser à peu près entière liberté à la nature. Pourtant, si on veut que certaines espèces ne soient pas rapidement envahies et détruites par d'autres, surtout celles indigènes, on est obligé de les défendre au moins en leur laissant un peu de place, c'est-à-dire en détruisant les espèces plus fortes, qui, autrement, les extermineraient. Certainement, pour créer les plus jolis effets dans un jardin, il faut éviter, autant que possible, l'apparence d'artificialité, mais à moins qu'on veuille renoncer à la culture d'un grand nombre d'espèces les plus belles, on sera forcé de lutter contre l'envahissement du jardin par les espèces indigènes, qui, tôt ou tard, en feraient un vrai coin sauvage. Un tel coin peut-être admirablement joli, mais ne parlons alors plus de jardin, et contentons-



nous des scènes créées par la nature et qui sont d'autant plus admirables que l'homme y a moins touché.

En Angleterre, pays de pluies abondantes et bien réparties, un jardin peut encore être abandonné à lui-même sans que les plantes meurent de sécheresse ; mais, ici, sur la Côte d'Azur, un jardin ainsi abandonné disparaîtrait vite au moins en ce

qui concerne beaucoup d'espèces, qui, justement, contribuent à donner l'aspect, dit « tropical », et qui constituent pour beaucoup le principal attrait des jardins d'ici, d'autant plus apprécié que nulle part ailleurs, sur notre globe, les jardins peuvent donner cette illustration de la végétation luxuriante et splendide des pays chauds, à une pareille distance de l'équateur.



Talus construit comme indiqué dans cet article et orienté à l'Est. Au pied du talus, où se trouvent des *Cupressus sempervirens* L., des *Cestrum elegans* Schlecht, des *Tetrapanax papyrifer* C. Koch, des *Bambous* et d'autres plantes, est planté en bordure d'un chemin des plantes plus ou moins frileuses, mais qui résistent grâce à l'abri, qui leur est fourni par les arbres, qui se trouvent sur le talus, et malgré que pour ainsi dire aucun rayon de soleil n'y arrive. On voit entre autres une *Musa Ensete* Gmelin et des *Chamædorea desmoncoides* Wendland qui grimpent dans un Cyprés.



Singulièrement plus difficile serait-il encore de créer des jardins « sauvages » là où, sur une colline aride à pente rapide, déjà la végétation spontanée se développe pauvrement. Non seulement un arrosage assidu est nécessaire pour garantir le bon développement des palmiers et autres plantes à grand effet, mais il faudra des défoncements très profonds, qui nécessitent des terrassements bien compris, de manière à éviter que l'eau des pluies emporte la terre. Mais, alors, nous arrivons forcément à des conditions qui s'éloignent beaucoup de l'idéal du « jardin sauvage ». Et si on peut illustrer, ici, sur la Côte d'Azur, maints types de végétaux des pays chauds, et différents des types des pays tempérés, nul n'aurait la prétention de vouloir créer des scènes analogues à celles admirées dans les forêts vierges des pays tropicaux, dont la végétation exubérante est absolument dépendante non seulement d'une température élevée et uniforme pendant toute l'année et sans le notable abaissement nocturne, caractéristique des climats secs, mais surtout des pluies plus ou moins abondantes, et, ce qui est plus important, régulièrement réparties sur toute l'année. Il existe bien des régions tropicales à saisons sèches, mais alors la végétation n'a plus ce caractère d'extraordinaire exubérance, qu'on associe avec « la forêt vierge tropicale ».

Peut-on constituer ici des scènes qui donnent des illustrations exactes de végétation tropicale ? A cette question, on peut répondre hardiment, non ! Mieux vaut se contenter des photographies de ces scènes, dont différentes séries sont publiées pour les études d'écologie botanique. Ce qu'on peut faire sur la Côte d'Azur, à l'air libre, à une demi-journée de train de Paris, c'est déjà beaucoup. On peut cultiver quelques espèces, représentant presque tous les types, qui caractérisent la végétation tropicale (voir, par exemple, Costantin : « La Nature tropicale », pour connaître ces types).

Dans un jardin botanique, qui aurait pour but, surtout, de donner des illustrations de la végétation des différentes régions du globe, il faudrait disposer de très grandes étendues de terrains. Si on se contente de faire des groupements d'un petit nombre d'espèces, caractéristiques de la végétation d'une région, on peut ainsi aider un peu les études de ces plantes, réunies au lieu d'être mélangées avec d'autres. C'est ce qui a été fait dans le Jardin botanique de Buenos-Ayres, par son créateur et directeur, M. C. Thays, et ce qui est un sys-

tème rationnel et préférable à l'ancien système de plantation dans les jardins botaniques par la classification scientifique des plantes.

Ceci pour le côté scientifique et instructif ; mais, pour le côté esthétique, on peut hardiment dire qu'il n'y a pas de limites pour ce qu'on peut créer ici comme scènes de jardin, admirables de beauté par les combinaisons de végétaux tirés de presque tous les climats du globe. Il ne faut pas, ici, s'embarrasser de considérations étrangères à l'esthétique, mais, résolument, chercher à produire les plus jolis effets en mettant ensemble les espèces de n'importe quels climats et pays, pourvu que ces plantes puissent bien se développer dans notre climat.

J'ai écrit à une autre occasion (Les Fruits exotiques sur la Côte d'Azur, n° 430 et suivants de cette Revue) que ce qui peut résister dans mon jardin pourra résister partout ou presque partout sur la Côte d'Azur. Qu'on en juge par ce qui suit. Ce n'est pas le climat qui empêche de cultiver dans les jardins d'ici un nombre beaucoup plus grand de végétaux et créer ainsi plus de variations. Toutefois, il est nécessaire de connaître la rusticité et les exigences, comme lumière, des différentes espèces, pour pouvoir planter à bon escient. Telle plante qui périrait infailliblement en plein soleil, même dans un jardin bien exposé, prospérera peut-être à mi-ombre dans un jardin moins bien situé. Plusieurs espèces, et des plus admirables de grâce et beauté de feuillage, comme, par exemple, les Chamædoréas, se développent mal ou périssent en plein soleil, mais se développent bien, même tout à fait à l'ombre, où les arbres leur fournissent l'abri contre le froid. J'ai pris cet exemple, parce que les Chamædoréas, qui sont parmi les plus jolis palmiers connus et qui, à un rare degré, possèdent le cachet tropical, sont considérées, généralement, comme étant trop frileuses pour la Côte d'Azur, ce qui est nullement le cas. (Voir mon article sur les Chamædoreas et Caryotas dans le numéro 466 de cette Revue).

J'ai déjà, à une autre occasion (Les Palmiers sur la Côte d'Azur, leur résistance au froid, Bulletin de la Société Nationale d'Acclimatation de la France 1906-07), indiqué dans quelles conditions se trouve situé mon jardin. Ici, je n'indiquerai que le nécessaire pour comprendre ce qui va suivre.

Mon jardin occupe toute la pente au nord d'une colline, une partie de la pente à l'Est et en haut de la colline, une toute petite



partie, de quelques centaines de mètres carrés, exposés au Sud-Est. C'est, naturellement, cette dernière partie que j'ai choisie, d'abord, pour l'essai de plantes frileuses. Par le moyen de grands défoncements du terrain absolument pauvre (consistant en gravier et sable) et l'apport d'une quantité de terre rouge franche, j'ai réussi à créer une terre passablement fertile. Quelques oliviers, qui pouvaient être laissés sans empêcher le travail de défoncement, ont été laissés du côté Nord, et j'ai planté tout de suite de faux poivriers (*Schinus molle* L.), l'admirable et gracieux arbre (voir mon article « Les Arbres à ramure retombante pour la côte d'Azur », dans le numéro 453 de cette Revue), à une distance d'environ cinq mètres en tous sens. Aussitôt que ces arbres, qui se développaient rapidement, pouvaient fournir quelque abri, j'ai planté les espèces délicates en éliminant, peu à peu, les *Schinus*, qui étaient de trop; et, maintenant, ceux qui restent et qui ont, à l'âge d'environ quinze ans, une vingtaine de mètres de hauteur, forment, à douze mètres au-dessus du sol, une voûte de feuillage légère et d'une admirable beauté, qui, tout en laissant passer assez de lumière, abrite en même temps les plantes délicates contre le froid.

Sur cet emplacement, se trouvent plusieurs espèces, auxquelles je reviendrai dans un autre article, espèces considérées trop frileuses pour être cultivées sur la Côte d'Azur à l'air libre et qui sont presque toutes prospères.

Et, maintenant, voici comment je m'y suis pris pour éliminer, autant qu'il se pouvait, les effets de la mauvaise exposition du restant de mon terrain! Il fallait, avant tout, créer des abris contre le vent du Nord et d'Est, même en privant encore le terrain du soleil, qui le visite si peu de temps pendant l'hiver. Malgré tout, pas de soleil avant dix heures; quand l'ensoleillement est si facilement désastreux après une nuit de gelée! Pendant l'été, il y a généralement assez de soleil à toute exposition, et la perte de ces heures matinales de soleil n'était donc pas fatale, malgré que, comme je me le figurais, et comme l'expérience me l'a prouvé, le développement des plantes, qui exigent beaucoup de soleil, n'a jamais été, ici, celui que ces espèces acquièrent dans des jardins bien exposés.

Alors, en créant les terrasses, au lieu de les soutenir par des murs, comme on le fait d'habitude, j'ai construit des talus avec des couches alternatives de branches et de terre, en donnant au talus une pente d'environ 35 pour cent, pente que l'expérience

m'a montrée comme la plus rapide qu'on peut donner sans risque d'éboulement. Pour chaque couche de terre, j'ai fait des plantations de plantes peu exigeantes sous tous les rapports, surtout comme besoin d'arrosage.

J'indiquerai ici, par ordre alphabétique, les plantes, qui ont pu vivre en état plus ou moins prospère dans ces conditions, et qui ont pu ainsi contribuer à consolider la terre apportée tout en donnant un aspect de beauté à ces talus artificiels. Ce sont notamment: *Abelia* var., *Abutilon* var., *Acacia* var., *Agonis flexuosa* Schau., *Aibizia lophantha* Benth., *A. stipulata* Boiv., *Amicia Zygomeris* D. C., *Anisacanthus coccineus* O. Ktze., *A. Wrightii* A. Gray., *Anthyllis Barba-Jovis* L. et autres; *Arbutus Andrachne* L., *A. canariensis* Neill., *A. Uredo* L., *Artemisia* var., *Asparagus* var., *Asystasia bella* Harv., *Atriplex* var., *Aucuba japonica* Thunb., *Baccharis* var., *Bambusa* var., *Bauhinia* var., *Berberis* var., *Beschorneria* var., *Bignonia* var., *Bocconia frutescens* L., *Boehmeria* var., *Bosia Amherstiana* Hook., *B. Yerva Mora* L., *Bougainvillea* var., *Brachytilon* var., *Buddleia* var., *Bumelia* var., *Buxus* var., *Casalpinia* var., *Callicarpa* var., *Callistemon* var., *Calodendron capense*, Thunb., *Calpurnia* var., *Capparis spinosa* L., *Cardiopermum* var., *Carissa* var., *Caryopteris Mastacanthus* Schau., *Cassia* var., *Casuarina* var., *Catha edulis* Forsk., *Ceanothus* var., *Cedronella canariensis* Willd., *Celastris* var., *Centaurea* var., *Chamærops humilis* L., *Cestrum* var., *Cephalotaxus* var., *Cerantonia siliqua* L., *Cheiranthus* var., *Chlorocodon Wrightii* Hook., *Choysia ternata* H. B. K., *Chrysanthemum* var., *Cneorum* var., *Cobæa scandens* Cav., *Coccinia* var., *Coeculus* var., *Colletia* var., *Colquhounia vestita* Willd., *Coprosma* var., *Cordia* var., *Cordyline* var., *Coriaria* var., *Cornus capitata* Wall., *Coronilla* var., *Cortaderia (Gynerium) argentea* Stapf., *Corynocarpus laevigata* Forst., *Cotoneaster* var., *Cratægus crenulata* Roxb., *C. pyracantha* Pers., *Cudrania javanensis* Tré., *Cuphea* var., *Cytisus* var., *Dahlia* var., *Dais colonifolia* L., *Deeringia celosioides* R. Br., *Desmodium* var., *Dodonæa viscosa* L., *Dolichos lignosus* L., *Dombeya* var., *Doryanthes* var., *Doryalis caffra* Warb., *Durantha* var., *Echium* var., *Ehretia* var., *Elæagnus* var., *Elæodendron capense* E. et Z., *Ephedra* var., *Eriobotrya japonica* Lindl., *Eriocephalus africanus* L., *Eryngium* var., *Erythrina* var., *Escallonia* var., *Euclea* var., *Eupatorium* var., *Evonymus* var., *Fabiana imbricata* R. et Pav., *Fatsia japonica* DeCne et Planch., *Ficus* var.,



*Franseria artemisioides* Willd., *Freylinia oppositifolia* Spin., *Fuchsia* var., *Gaillardia* var., *Garrya* var., *Geitonoplesium cymosum* A. Cunn., *Gelsemium sempervirens* Ait., *Genista* var., *Gnaphalium* var., *Gomphocarpus* var., *Gonospermum* var., *Grabowskia boerhavaefolia* W. Arn., *Grevillea* var., *Grewia* var., *Hakea* var., *Halimium* var., *Halleria lucida* L., *Hardenbergia* var., *Hebeclinium* var., *Helianthemum* var., *Heliotropium peruvianum* L., *Hermannia* var., *Heteromorpha arborecens* Char. et Stech. *Hibiscus* var., *Hollboellia latifolia* Wall., *Homalanthus populneus* Pax., *Hymenanthera crassifolia* Hook. F., *Hymenosporum flavum* F. Muell., *Hypericum* var., *Ilex* var., *Indigofera* var., *Iochroma* var., *Ipomœa* var., *Jacaranda ovalifolia* R. Br., *Jacobinia* var., *Jasminum* var., *Juniperus* var., *Justicia* var., *Kennedyia* var., *Kochia* var., *Lagerstrœmia* var., *Lagunaria Patersonii* G. Don., *Lantana* var., *Lardizabala biternata* R. et Pav., *Laurus* var., *Lavandula* var., *Lavatera* var., *Leonotis* var., *Leptospermum* var., *Leucœna glauca* Benth., *Ligustrum* var., *Lippia* var., *Lithospermum fruticosum* L., *Lithrœa* var., *Lonicera* var., *Lopezia miniata* D. C., *Lotus* var., *Mahonia* var., *Malvastrum* var., *Malvaviscus mollis* Lam., *Mandevillea suaveolens* Lindl., *Ma-*



Talus construit comme indiqué dans cet article. L'arbre qui se trouve sur ce talus orienté à l'Est est *Buddleia globosa* Hope, admirable par la beauté du feuillage, rapidité de croissance et grande résistance à la sécheresse, ainsi que sa rusticité absolue, qui permet sa culture à l'air libre même en Angleterre.



*netlia inflata* Sprague., *Margyricarpus* var., *Maurocena frangularia* Mill., *Maylenus Boaria* Molin., *Melaleuca* var., *Melia* var., *Melianthus* var., *Mimosa* var., *Monanica* var., *Morrenia* var., *Muehlenbeckia* var., *Myoporum* var., *Myrica* var., *Myrsine africana* L., *Myrtus* var., *Nandina domestica* Thunb., *Nephetium* var., *Nerium* var., *Nicotiana* var., *Notelæa excelsa* Webb. et Berth., *Olea* var., *Olearia* var., *Oreopanax* var., *Osteomeles anthyllifolia* Lindl., *Osteospermum moniliferum* L. var., *Othonna* var., *Paliurus Spina-Christi* Mill., *Parkinsonia aculeata* L., *Passiflora* var., *Pavonia* var., *Pelargonium* var., *Persea* var., *Peumus boldus* Molin., *Phædranthus buccinatorius* Miers., *Pharbitis Learii* Lindl., *Phaseolus Caracalla* L., *Phylliræa* var., *Phlomis* var., *Photinia* var., *Phygelius capensis* E. Mey., *Phylis Nobla* L., *Phytolacca* var., *Pistacia* var., *Pithecolobium* var., *Pithecocotlenium* var., *Pithecolobium* var., *Pit-tosporum* var., *Plumbago* var., *Podachæpium paniculatum* Benth., *Polygala* var., *Pomaderris* var., *Portulacaria asra* Jacq., *Prosopis* var., *Prunus* var., *Pseudopanax* var., *Quercus* var., *Quillaja Saponaria* Molina., *Randia dumelorum* Lam., *Raphiolepis* var., *Rhamnus* var., *Rhus* var., *Ricinus communis* L., *Romneya Coulleri* Harv., *Rosa* var., *Rosmarinus officinalis* L., *Royena lucida* L., *Rubus* var., *Ruscus* var., *Russelia* var., *Salvia*, *Sapindus* var., *Schefflera* var., *Schinus* var., *Scholia* var., *Schubertia grandiflora* Mast. et Zacc., *Securinega* var., *Semete androgyna* Kunth., *Senecio* var., *Serjania* var., *Sideroxylon inerme* L., *Smilax* var., *Solandra* var., *Solanum* var., *Sonchus* var., *Sophora* var., *Sphæralcea* var., *Statice* var., *Stenolobium* var., *Sterculia* var., *Stranvæsia glaucescens* Lindl., *Strobilanthus* var., *Sutherlandia frutescens* R. Br., *Swainsonia* var., *Tacsonia* var., *Taxus* var., *Templetonia retusa* R. Br., *Tetrapanax papyrifera* C. Koch., *Teucrium* var., *Thomasia solanacea* J. Gay., *Thuja* var., *Thunbergia* var., *Thymus* var., *Tournefortia* var., *Trachelospermum jasminoides* Lem., *Tropæolum* var., *Umbellularia Californica* Nutt., *Verbesina* var., *Veronica* var., *Viburnum* var., *Vinca* var., *Vitis* var., *Viburnum* var., *Vimbaria denudata* Sm., *Vinca* var., *Visnea Mocanera* Z. f. *Vitis* var., *Westringia rosmariniformis* Sm., *Wigandia* var., *Yucca* var., *Zanthoxylum* var.

Malgré la longueur de cette liste il faudra dire que, sans doute, bien d'autres plantes pourraient vivre dans les conditions indiquées, sur un talus construit avec une grosse masse de terre apportée. Il est évident que ces conditions sont infiniment

plus favorables pour le développement des plantes que le sont les conditions, quand il s'agira d'un talus naturel, où généralement il se trouve seulement une mince couche de terre sur le sous-sol dur. Dans de telles conditions, bien peu des plantes citées pourraient se développer et toute plantation nouvelle serait à peu près sûrement condamnée à ne pas réussir.

Quelquefois, j'ai mis mélangées avec les branches (dont il faut toujours placer le gros bout en dehors) de longues boutures de plantes prenant facilement racines comme quelques-unes des espèces nommées. Mais la plupart de ces espèces ne sont pas de plantes arrivant à une grande hauteur et constituant un abri très efficace ; aussi, j'ai, à chaque 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> couche de terre, planté de jeunes conifères et, notamment, des Cyprès variés et préférentiellement les Cyprès américains à développement rapide, ainsi que quelques pins et cèdres, surtout *Cedrus Déodora* Loud. Peu à peu, les conifères se sont développés, sans que, souvent, il y ait eu besoin d'éliminer les autres plantes ; à la fin, les conifères dominent tout et finiront, sans doute, par occuper à peu près seuls les talus. Il y en a qui dépassent de beaucoup le niveau des terrasses sur le flanc desquelles ils sont enracinés, et qui constituent un cadre de très grande beauté, en même temps qu'un rideau de feuillage persistant formant bon brise-vent.

Il est de toute importance, pour peu que le talus construit soit élevé — et j'en ai construit de près de dix mètres de hauteur — qu'on commence le talus sur le terrain dur et qu'on coupe ce terrain très incliné en bas et en dedans, de manière à rendre tout glissement impossible ; autrement il peut arriver, quand la grande masse de terre apportée se trouve complètement imbibée lors de grandes pluies, que le tout se mette en mouvement et tombe. Ceci s'explique facilement, car le terrain dur qui se trouve couvert de plus ou moins de terre végétale, est partout incliné en dehors, présentant une surface plus ou moins parallèle avec la pente de la colline.

Il est évident que la largeur de la coupe du terrain dur pour constituer la fondation du talus, doit correspondre avec la hauteur du talus qu'on veut construire. Je l'ai fait partout où c'était possible d'environner deux mètres de largeur avec une inclinaison en dedans d'environ cinquante centimètres, c'est-à-dire 25 pour cent. L'eau qui s'infiltré par la masse de terre apportée, trouve à la fin, ce plan incliné et s'imbibe dans le terrain dur, gravier et sable, qui



l'absorbe facilement. Quand un talus est bien fait de cette manière, on peut même laisser l'eau d'arrosage passer au bord de la terrasse continuellement, ce que je fais pendant l'hiver, quand on n'en a pas besoin. Les plantes rustiques, qui se trouvent sur le talus ne font qu'en profiter, et c'est, du reste, souvent le seul arrosage qu'elles reçoivent, car, pendant l'été, l'eau est nécessaire pour l'arrosage propre des terrasses. La quantité d'eau, qu'un talus élevé constitué uniquement de terre apportée peut absorber, est énorme, et, bien humide jusqu'au fond, ce talus forme, malgré sa pente rapide, un emplacement des plus avantageux pour les conifères et tant d'autres plantes.

Quand il s'agit de la construction de talus ne dépassant trois mètres de hauteur, on peut le faire en une fois pourvu que le fond coupé dans le terrain dur ait au moins deux mètres de largeur, et qu'on use, comme branches, pour retenir la terre, celles d'une essence qui ne pourrit pas trop vite, mais reste solide jusqu'à ce que les plantes par leurs racines aient consolidé la masse de terre apportée.

Mais quand il s'agit de construire des talus plus hauts, il est prudent de le faire par degrés, et, seulement, quand les premiers trois mètres de hauteurs sont bien consolidés, de rehausser encore le talus. Du reste, ainsi, les plantes se développent mieux.

Il est évident que plus haut est le talus qu'on veut construire, plus on doit se tenir aux espèces qui deviennent rapidement des arbres, lesquels, par leurs puissantes racines, consolident la terre en pente si rapide et on a avantage, dans ce cas, à ne mettre, à part de ces arbres, que de petites espèces traçantes, ou, au moins, éliminer les plantes autres, à mesure qu'elles gênent le développement des arbres.

Maintenant, on m'objectera, peut-être, que la présence de gros exemplaires de conifères et de telles plantes, comme les grandes espèces d'Acacias, qui peuvent supporter leur concurrence, est nécessairement néfaste pour le développement des plantes qui sont placées sur la terrasse, dont le talus forme le flanc. En effet, il en serait ainsi, si on plante ces conifères, Acacias et autres à grand développement trop haut sur le talus. Il est plus prudent, si la terrasse n'est que de peu d'étendue, de ne mettre ces plantes plus haut qu'à 1 m.  $\frac{1}{2}$  du niveau de la terrasse. Les conifères, lorsqu'ils trouvent de la terre facilement perméable aux racines, en bas, n'envoient pas leurs racines en haut, comme c'est le cas pour

bien d'autres arbres, qui ont une grande tendance à envoyer leurs racines traçantes loin et à peu de profondeur. Les Acacias, qui ont des racines traçantes de cette façon, ne doivent être mises que sur la partie basse du talus.

Une fois le rideau des conifères constitué à côté Nord et Est de la terrasse, le résultat de la mauvaise exposition se trouve sensiblement moins fatal pour la culture des plantes frileuses, surtout si, en façonnant la surface de la terrasse pour l'arrosage, on donne une légère pente vers le Midi. Et en attendant, on fait bien de planter les arbres qui doivent fournir l'abri du dessus, par exemple, les *Schinus molle*, palmiers rustiques ou autres. Mais déjà l'existence d'un rideau de conifères, qui brise le vent du Nord et de l'Est, constitue un tel avantage qu'un jardin est possible là où, sans l'existence d'un tel rideau, il le serait à peine, à moins qu'on se contentât des plantes provenant de climats tempérés et ne pouvant donner aucune idée de la végétation tropicale.

Il est évident qu'à part leur valeur comme brise-vent, les arbres qui se trouvent sur le talus sont une condition presque absolue pour la stabilité de la grande masse de terre qui se trouve à pente si rapide, pente qu'on n'a pu donner qu'au moyen des branches placées par couches alternatives avec les couches de terre. Il faut donc que ces branches soient assez longues et assez grosses pour pouvoir maintenir la terre jusqu'à ce que les plantes, qu'on a mises en même temps qu'on construit le talus, se soient développées suffisamment pour pouvoir maintenir la terre. Il est évident que les branches d'espèces, dont le bois ne pourrit pas vite, sont plus favorables que celles qui pourrissent en peu de temps.

Parmi les meilleures pour la construction de ces grands talus sont les branches d'oliviers, de chênes, de *Ligustrum*, mais, en mettant seulement à chaque mètre de distance de l'une à l'autre ces branches solides, on peut utiliser des branches d'espèces plus pourrissables pour les intervalles et même des feuilles, surtout encore vertes, de grands palmiers, comme les *Phoenix Canariensis* et *Washingtonia*.

Il est très essentiel de mettre le gros bout des branches en dehors comme aussi la base des pétioles des feuilles de palmiers, autrement ces matériaux n'offrent pas assez de résistance au poids de la terre, et aussi les menues brindilles feuillues feraient trop de volume et en pourrissant laisseraient une couche de terre à la



surface du talus comme consistance tellement hors de proportion avec la terre intérieure, que toute la surface s'émietterait et tomberait en emportant souvent même les jeunes plantes, qui, du reste, ne se développent presque pas, le mélange de brindilles, feuilles et de terre se desséchant trop.

Les considérations que je viens de faire sont basées sur une longue expérience après maints tâtonnements dans la construction de ce genre de talus, et j'ajouterais seulement qu'il y a grand avantage d'envoyer de l'eau sur le talus au fur et à mesure de sa construction, de manière à faire tasser bien la terre et fournir l'humidité nécessaire pour l'enracinement des plantes.

En peu d'années, ces talus sont tellement garnis de plantes, qu'on ne voit plus trace de leur construction artificielle, et leur aspect est infiniment préférable au point de vue esthétique à celui d'un mur de soutènement, même couvert de plantes, qui peuvent s'y attacher, car, tout garni que soit un tel mur, on voit toujours que c'est un mur, tandis qu'un talus, construit et planté de la façon indiquée, prend de plus en plus l'aspect d'une pente boisée naturelle ; et, d'un chemin qui passe au pied d'un tel talus, on a continuellement la vue sur une végétation variée et luxuriante, où la main de l'homme n'a plus rien à faire. Une fois que les arbres du talus sont assez grands, on peut mettre des plantes grimpantes, ou en haut sur le bord de la terrasse ou en bas au pied du talus, et ces plantes, qui monteront dans les arbres, en feront des guirlandes et festons au plus gracieux effet, mais il ne faut jamais mettre ces plantes grimpantes trop tôt, au risque d'étouffer les arbres trop jeunes.

J'ai parlé, jusqu'à présent, des talus à mauvaise exposition devant pouvoir porter des arbres de grande taille pour fournir un brise-vent à la terre qui se trouve au-dessus. Naturellement, on peut créer des talus à bonne exposition au Midi ou au Sud-Ouest, mais, ici, il s'agirait de tout le contraire, car il n'y a pas de brise-vent à constituer, et un tel ôterait aussi l'ensoleillement de la terrasse. Faut-il donc préférer des murs de soutènement dans ces bonnes expositions ? Non, pas plus que dans le cas précédent, si on tient à obtenir les plus jolis effets ! Seulement, il faut employer d'autres plantes, telles, qu'elles ne deviennent pas de grands arbres et possédant une grande résistance à la sécheresse, car il est facile de comprendre qu'un talus exposé au soleil du matin au soir se dessèche

plus vite qu'un talus au Nord où le soleil n'arrive presque jamais. Pour ces talus bien exposés, il faut employer surtout les Acacias à développement moyen ou petit, les Wigandias, et les plantes grasses comme Agaves et Aloès qui, en traçant, contribuent beaucoup à maintenir la terre.

Parmi les plantes du plus grand effet sur ces talus ensoleillés, il faut noter les Yuccas de toutes espèces, les *Beschorneria*, et comme plantes à fleurs, les *Pelargoniums* ; mais, si on a construit un talus haut à pente rapide et dont il importe, par conséquent, beaucoup de garantir la stabilité, il faut éviter d'y mettre des plantes comme *Mesembryanthemum*, au moins avant que les plantes importantes soient bien développées, car ces petites plantes forment rapidement un épais tapis, qui ne sert au plus qu'à fixer la surface, et pas même toujours, mais qui étoufferaient vite les plantes dont les racines puissantes sont nécessaires pour le soutien du talus.

Dans d'autres articles, nous verrons comment on produit surtout des illustrations de végétation tropicale, ainsi que les plantes qui se sont montrées ici les plus convenables sous ce rapport. C'est une question d'une réelle importance pratique pour l'architecte paysagiste de la Côte-d'Azur, car tout le monde, surtout l'étranger venu des pays plus froids, où la végétation a si peu de rapport avec la végétation tropicale, reste en admiration devant cette végétation si profondément distincte. Plus, donc, l'architecte-paysagiste ou même l'entrepreneur de petits jardins peut créer à perfection des scènes de végétation tropicale, plus il arrivera à contenter ses clients et, par conséquent, à acquérir une bonne renommée pour ses connaissances et sa capacité.

Le nombre de végétaux pouvant contribuer à donner l'aspect tropical aux jardins de la Côte d'Azur, jusqu'à présent introduit et essayé ici, est sans doute insignifiant, comparé avec ce qu'on pourrait encore essayer avec toute chance de succès. Pourtant, on peut déjà, avec les espèces que nous possédons, créer des scènes autrement variées et intéressantes que celles qu'on trouve généralement ici dans les jardins ; et les combinaisons d'espèces peuvent être variées d'une telle façon que, pour ainsi dire, deux jardins, même de petite dimension, n'auraient pas besoin d'être pareils. Combien différent est cet idéal, pourtant bien réalisable des conditions existantes, où il règne une grande banalité dans la composition des jardins à quelques exceptions méritantes près.